



Ingénieur agronome  
par apprentissage

Parcours :

## FILIÈRES ANIMALES DURABLES

Années universitaires 2020-2023

## DEVENEZ UN ACTEUR DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE DANS LES FILIÈRES DE L'ÉLEVAGE

La formation d'ingénieur agronome, parcours Filières animales durables, se déroule sur trois semestres ; elle est axée sur la **production de denrées alimentaires de qualité dans des conditions respectueuses de l'animal et de son milieu, en prenant pleinement en compte les objectifs du développement durable.**

En complément des bases techniques classiques, un focus sur les qualités sensorielle, nutritionnelle et sanitaire des aliments mais aussi sur les problématiques sociétales (bien-être animal - enjeux environnementaux - filières qualité) permet aux ingénieurs diplômés d'intervenir à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, « de la fourche à la fourchette ».



### Valeur ajoutée des enseignements

**Une mixité de la formation ingénieur par apprentissage avec celle des élèves sous statut étudiant.**

Un cursus de 3 ans en alternance associant **polyvalence et expertise.**

Une **expérience à l'international** de 4 semaines minimum réalisée dans le cadre de l'entreprise d'apprentissage

**Un solide socle de connaissances générales, scientifiques et technologiques durant les premiers 18 mois de la formation** (le « tronc commun »).

**Spécialisation des derniers 18 mois :**

- Acquisition de compétences en démarche projet, audit interne, management de la qualité, animation d'équipes.
- Enseignements dispensés pour une large part par des intervenants issus du monde professionnel : organismes agricoles, instituts techniques, instituts de recherche, entreprises privées.
- Modules thématiques et transversaux traitant des différents aspects des filières animales.



### Métiers et fonctions

Le parcours Filières Animales Durables permet d'accéder aux **métiers du conseil, de la production, de la formation, de la recherche et la recherche et développement, dans les industries de production, les coopératives, les industries d'amont et d'aval, les interprofessions, les instituts techniques et les instituts de recherche.**

Ces fonctions peuvent être exercées dans les services déconcentrés du **Ministère l'agriculture**, en **structures interprofessionnelles**, dans les **services annexes à l'élevage**, en **sociétés de conseil** ou cabinet de consultants ou dans les **dans les entreprises de l'amont (agrofournitures, fabrication d'aliments) comme de l'aval.**



### Structures d'apprentissage

**Coopératives agricoles – Agroalimentaire – Commerces / Distribution – Organisations Professionnelles Agricoles. - Entreprises de l'aval**

Parmi les entreprises qui nous ont fait confiance :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU NORD-EST BÉARN




# Calendrier prévisionnel 2020-2023

La durée de la formation est de 3 ans : 65 semaines en centre de formation + 91 semaines en entreprise (incluant 4 semaines de mission à l'étranger et 3x5 semaines de congés payés).  
3 semestres de tronc commun + 3 semestres de spécialisation du diplôme.

1 <sup>ère</sup> année	Septembre					Octobre					Novembre					Décembre					Janvier				Février					Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août				
	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34							
	<b>TRONC COMMUN</b>																																																										
2 <sup>ème</sup> année	Septembre					Octobre					Novembre					Décembre					Janvier				Février					Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août				
	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34							
	<b>TRONC COMMUN</b>																	<b>PRÉ-SPECIALISATION</b>																																									
3 <sup>ème</sup> année	Septembre					Octobre					Novembre					Décembre					Janvier				Février					Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août				
	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34							
	<b>SPÉCIALISATION</b>																																																										

 Semaines en centre de formation

 Semaines en entreprise

 Semestre modulaire : 2<sup>ème</sup> année semaines 36 à 48 semaines au choix en centre de formation  
10 semaines en entreprise

**Inscription au concours 2020 :**  
**du 10 décembre 2019 au 3 février 2020**

Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires  
[www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

**Vous êtes candidat ou employeur ?**

**Contactez-nous :**

Pôle Alternance  
de Bordeaux Sciences Agro  
[alternance@agro-bordeaux.fr](mailto:alternance@agro-bordeaux.fr)  
05 57 35 07 23

**En savoir +**

[www.agro-bordeaux.fr/formations/apprentissage](http://www.agro-bordeaux.fr/formations/apprentissage)

## Les conditions d'admission

- **Être titulaire d'un BTS, d'un DUT ou d'une Licence professionnelle** (issu d'un Bac général, technologique ou professionnel) à l'entrée en formation.
- **Avoir moins de 30 ans** au début de l'apprentissage.
- **Être admis au concours Apprentissage.**

## Partenaires de la formation



Bordeaux Sciences Agro est une école publique sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



Formation Ingénieur sous statut étudiant et sous statut apprenti, certifiée ISO 9001 depuis 2008.



Formation contrôlée par l'État

